

0352235P
ACADEMIE DE RENNES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE RENE CASSIN
2 LES BATAILLES
35162 MONTFORT SUR MEU CEDEX
Tel : 0299093633

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : annulation délibération n°49-2023

Numéro de séance : 5

Numéro d'enregistrement : 52

Année scolaire : 2022-2023

Nombre de membres du CA : 23

Quorum : 12

Nombre de présents : 20

Le conseil d'administration

Convoqué le : 21/03/2023

Réuni le : 30/03/2023

Sous la présidence de : Sebastien Gallois

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

l'annulation de la délibération n°49 relative à une remise gracieuse accordée sur des dépassements de charges locatives 2022 par un personnel logé en NAS. La Région accordant sur 2022 un nouveau forfait de prestations accessoires accordées gratuitement (de 2 446.07 € à 4 900 €), le dépassement de charges n'existe plus et la prise en charge accordée via une remise gracieuse n'a plus lieu d'être.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0